Le 4 septembre, l’ASSOCIATION POUR L’EMPLOI DES CADRES / **T :** 01.40.52.20.00 (APEC) a signé à Toulouse une première convention nationale avec une commission paritaire interprofessionnelle régionale : Transitions Pro Occitanie (siège social à Ramonville-Saint-Agne/Haute-Garonne) (ex-Fongecif), acteur de la mutation du marché du travail en Occitanie. Une collaboration qui vise à optimiser les démarches d’évolution et de transition professionnelles des cadres, en accélérant notamment le déploiement d’actions communes sur l’ensemble du territoire. www.transitionspro-occitanie.fr www.apec.fr